
Association « **Les amis de Pénoulet** »
c/o David Morel
Les Syords
74250 Saint Jean de Tholome

M. Le Préfet de Haute-Savoie
Rue du 30^{ème} régiment d'infanterie
BP 2332
74034 Annecy cedex

Le 15 mars 2019

Concerne : révision du PLU de la commune de St Jean de Tholome, protection du site de Pénoulet.

Monsieur Le Préfet,

Un carrier connu a récemment tenté de s'implanter sur le site de Pénoulet. Face à la mobilisation massive des habitants et à l'action de l'association « Les amis de Pénoulet », ce projet a heureusement été abandonné.

Ce projet nous conduit à considérer le maintien des zones agricoles protégées et des espaces boisés classés existants au sein de notre commune comme capital et impératif. Le site de Pénoulet, pour le moment, reste à la merci d'éventuels autres projets industriels, faute de protection adéquate.

C'est pourquoi nous vous demandons, dans le cadre de la révision du PLU de notre commune, que ce site, dont la préservation est d'intérêt général, soit classé par arrêté préfectoral en Zone Agricole Protégée (ZAP) au sens des art. L112-2, R112-1-4, R112-1-6, R112-1-7, R112-1-8, R 112-1-9 et R 126-1 du Code Rural, et de l'art. L123-1 et suivants du Code de l'environnement. Toutefois, si les parcelles boisées que comporte le site ne peuvent être intégrées dans ce zonage du fait de leur étendue, nous souhaitons que soit créé pour leur préservation une zone Espace Boisés Classés (EBC) au sens de l'art. L 113-1 du Code de l'urbanisme.

Nous sommes convaincus que l'intégration des éléments susmentionnés au futur PLU permettra de maintenir le cadre naturel de notre commune et le niveau des exigences écologiques nécessaires au maintien d'un environnement en adéquation avec l'activité agricole, pastorale, et touristique de notre département.

Nous vous remercions par avance de l'attention que vous porterez à notre demande, et nous vous prions de recevoir, Monsieur Le Préfet, nos plus respectueuses salutations.

L'association « Les amis de Pénoulet »
p.o les présidents

Copie : M. Le Sous-préfet
Mairie de St Jean de Tholome